

**LIQUIBROM 4000T  
CONCENTRÉ DE FABRICATION**

POUR LA FABRICATION, LE RECONDITIONNEMENT  
ET LA PRÉPARATION D'UN PRODUIT DÉSINFECTANT, BACTÉRICIDE,  
ANTIMOISSURE ET ALGICIDE ENREGISTRÉ

**PRINCIPE ACTIF:**

Bromure de sodium ..... 40,0%

**N° D' HOMOLOGATION 25701  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES  
AVERTISSEMENT : POISON**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET:

Italmatch USA Corporation  
5544 Oakdale Road SE  
Smyrna, GA 30032  
1-800-600-4523

**MODE D'EMPLOI:**

Doit être utilisé uniquement pour fabriquer, reconditionner et formuler un produit désinfectant, bactéricide, antimoisissure ou algicide enregistré en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. Les fabricants sont responsables pour leurs propres homologations.

**PREMIERS SOINS:**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT OCULAIRE:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT CUTANÉ:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter selon les symptômes

**PRÉCAUTIONS :** EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Ce produit peut provoquer des irritations cutanées et oculaires. Produit nocif si ingéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lors de toute manipulation de ce produit, porter des lunettes à coques ou des lunettes de sécurité et des gants en caoutchouc. Peut être mortel en cas d'inhalation. NE PAS inhaler les poussières. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

**ÉLIMINATION:**

Les fabricants Canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales et provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.